



Association des familles Bérubé inc.

650, rue Graham-Bell, bur. 210, Québec (QC) Canada G1N 4H5

Avec Foi - Courage - Sagesse

Formulaire d'adhésion ou de renouvellement

Membre : n° _____

Conjoint-e

Nom : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ / _____ / _____
an mois jour

Adresse du membre : _____ App. : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Prov. ou État : _____

Courriel : _____ Téléphone : () _____

Cotisation	Choix	Canada	États-Unis	France
Annuelle	<input type="checkbox"/>	25 \$	\$33USD *	33 €
2 ans	<input type="checkbox"/>	45 \$	\$55USD *	52,80 €
3 ans	<input type="checkbox"/>	60 \$	\$80USD *	79,20 €
5 ans (être membre depuis 2 ans) *	<input type="checkbox"/>	100 \$	\$135USD *	132 €

Selon les règlements de l'Association...

* 3.6 MEMBRE POUR CINQ ANS

3.6.1 Seul un membre en règle depuis au moins deux (2) ans peut devenir "MEMBRE POUR CINQ ANS", en payant la cotisation fixée par le C.A. et sujet à la décision du C.A. Les membres pour cinq ans conservent les droits et privilèges du membre actif.

* L'écart découle des frais postaux supplémentaires assumés pour nos envois aux É.U.

Date : _____ Signature : _____

01-révisé en 19/08



Association des familles Bérubé inc.

650, rue Graham-Bell, bur. 210, Québec (QC) Canada G1N 4H5

Avec Foi - Courage - Sagesse

Formulaire d'adhésion ou de renouvellement

Membre : n° _____

Conjoint-e

Nom : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____ / _____ / _____
an mois jour

Adresse du membre : _____ App. : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Prov. ou État : _____

Courriel : _____ Téléphone : () _____

Cotisation	Choix	Canada	États-Unis	France
Annuelle	<input type="checkbox"/>	25 \$	\$33USD *	33 €
2 ans	<input type="checkbox"/>	45 \$	\$55USD *	52,80 €
3 ans	<input type="checkbox"/>	60 \$	\$80USD *	79,20 €
5 ans (être membre depuis 2 ans) *	<input type="checkbox"/>	100 \$	\$135USD *	132 €

Selon les règlements de l'Association...

* 3.6 MEMBRE POUR CINQ ANS

3.6.1 Seul un membre en règle depuis au moins deux (2) ans peut devenir "MEMBRE POUR CINQ ANS", en payant la cotisation fixée par le C.A. et sujet à la décision du C.A. Les membres pour cinq ans conservent les droits et privilèges du membre actif.

* L'écart découle des frais postaux supplémentaires assumés pour nos envois aux É.U.

Date : _____ Signature : _____

01-révisé en 19/08